

Ecole élémentaire LE PARC  
9, Le Parc  
69360 SAINT SYMPHORIEN d'OZON  
☎ 04 78 02 73 43  
✉ [ce.0692896y@ac-lyon.fr](mailto:ce.0692896y@ac-lyon.fr)

**PROCES VERBAL**  
**CONSEIL d'ECOLE**  
**Le 6 novembre 2018**

**Personnes présentes :**

Equipe enseignante : Mmes Alberti, Kouidri, Pépin, Rabatel, Méhois, Timpério, Torillec et Vêracruz.

Représentants de la mairie : Mmes M-O.Simian et Teyssot.

Parents élus : Mmes Bonnet, Croisier, Dobignard, Lemesre, Mebarkia, Palma, Périnet, Revel

**Personnes excusées :**

Education Nationale : Mr Adler IEN et Mr Baroso (DDEN)

Représentants de la mairie : Mme M.Simian

Parents élus : Mmes Albert, Allegre, Blanc, Gosjean, M. Caclin et Housni Alaoui.

**1 Accueil des nouveaux membres**

Un tour de table permet à chaque membre de se présenter.

**2 Le règlement intérieur**

Deux nouveaux points ont été ajoutés : « Pour éviter tout accident lié aux allergies éventuelles, les goûters d'anniversaire ne seront plus organisés à l'école. » et « L'utilisation du téléphone portable est interdit à l'école ».

Le nouveau règlement est voté à l'unanimité.

**3 Le PPMS**

Mme Alberti expose les trois exercices effectués en première période :

- **exercice incendie** : rapide et efficace. Les enfants l'ont réalisé dans le calme. Cela vient certainement d'un entraînement régulier sur plusieurs années.
- **exercice confinement** : les indications notées dans le PPMS ont toutes été suivies.

Nous renouvelons à la municipalité notre demande d'obtenir les PPMS de toutes les salles communales utilisées sur le temps scolaire.

- **exercice intrusion** : réussi dans l'ensemble. Les enfants le réalisent comme un jeu.

Nous renouvelons à la municipalité la demande d'équiper les portes des classes avec des verrous à hauteur d'adulte car elles s'ouvrent vers l'extérieur et ne permettent pas de se barricader efficacement.

Nous signalons que l'alarme enclenchée s'est arrêtée, seule, au bout de 10 minutes alors que l'exercice n'était pas terminé.

**4 Le protocole harcèlement**

L'équipe enseignante a mené une réflexion sur la marche à suivre face à une situation de harcèlement. Un protocole a été rédigé mais n'a pas encore été validé par l'IEN.

Mme Alberti le présente aux membres du Conseil d'Ecole et les incite à consulter le site du ministère : <https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/>

## 5 Les projets pédagogiques

Les projets finalisés, sans participation financière demandée aux familles sont présentés par les enseignantes, par cycle :

- Cycle 2 : projet SMIRIL + un spectacle au Patadôme pour toutes les classes du cycle. Le projet « œuf/poussin/poule » pour les 2 classes de CP. La participation au Rallye Maths Transalpin pour les 3 classes de CE1 et CE2.
- Cycle 3 : La participation au Rallye Maths Transalpin pour toutes les classes du cycle. projet SMIRIL (CM1) + un spectacle au Patadôme (CM1 et CM1/CM2) liaison CM2/Collège ( tous les CM2) + sortie Institut Lumière, sortie Musée du Chocolat, projet programmation de robots ( CM1/CM2 et CM2) + Travail avec une auteure, projet théâtre ( CM2).

L'ensemble de l'école est engagée dans le projet ECO-ECOLE.

Les enseignantes ressource sont Mmes Kouidri et Raffin. Elles ont déjà établi un diagnostique. L'objectif est d'impliquer les enfants dans une démarche éco-citoyenne. Il a fallu choisir un thème pour cette année : « Les déchets ». Il faut créer un comité de pilotage, engager une réflexion afin d'instaurer cette démarche dans l'école de manière tacite.

Une action a déjà été menée ( Nettoyons la nature ) et 2 autres sont prévues durant la semaine du 16 au 25 novembre 2018, semaine européenne de la réduction des déchets. ( collecte de jouets en partenariat avec Emmaüs et Concours photo organisé par le SITOM ). Une dernière action sera à envisagée le 18 mai, Journée de la poubelle.

Les projets à finaliser :

- Sortie « Péroutes » pour la classe de CM1 et celle de CE2
- Sortie commune à tous les CM1

Les projets, avec participation financière demandée aux familles :

- Classe de neige pour tous les CM2. L'Association des Parents versera 50€ par élève.
- Classe transplantée pour les CE1 et ou CE2 , à finaliser.

## 6 Réponses aux questions des parents :

- Pour palier aux problèmes récurrents de transport, lors des sorties scolaires, la municipalité nous laisse l'opportunité de faire appel à une autre compagnie que les cars Faure.
- A la rentrée, l'affichage des listes de classes à l'avance a plutôt bien fonctionné. Par contre notre organisation d'accueil dans la cour est à revoir.
- Les enfants sont invités à passer aux toilettes avant chaque montée en classe et lors de chaque récréation. Sauf en cas de nécessité médicale, ils ne sont pas autorisés à s'y rendre sur le temps de classe.
- L'équipe enseignante va renforcer le service de surveillance à 8h20 et 13h35.
- Un point du prochain Conseil des Maîtres sera consacré à l'établissement des demandes d'aide financière à l'Association de Parents.

Dates des prochains Conseils d'Ecole : Mardi 5 mars 2019 et Jeudi 13 juin 2019.

Date de la Kermesse : Samedi 29 juin 2019

La Directrice,  
Corinne ALBERTI

La secrétaire de séance,  
Naïma KOUIDRI

